

ON S'ABONNE :

A Constantinople, au Bureau du Journal, à Galata.
M. Les Vices-Consuls, à l'Agence des Paquebots français.
A Marseille, chez M. G. Mir, Libraire.
A Paris, chez M. L. G. Mir, Libraire.
A Londres, chez M. J. G. Mir, Libraire.
Foreign Newspaper Office, 2, St. Ann's Lane, general Post Office.

PRIX DE L'ABONNEMENT

En France et en Algérie, en 6 mois, 4 fr.
En France et en Algérie, en 1 an, 8 fr.
En France et en Algérie, en 2 ans, 15 fr.
En France et en Algérie, en 3 ans, 24 fr.
En France et en Algérie, en 4 ans, 32 fr.
En France et en Algérie, en 5 ans, 40 fr.
En France et en Algérie, en 6 ans, 48 fr.
En France et en Algérie, en 7 ans, 56 fr.
En France et en Algérie, en 8 ans, 64 fr.
En France et en Algérie, en 9 ans, 72 fr.
En France et en Algérie, en 10 ans, 80 fr.

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE
ECHO DE L'ORIENT.

INTERIEUR

CONSTANTINOPLE, 15 Aout.

Après un séjour de plus d'un mois à Constantinople, les hospodars de Moldavie et de Valachie, qui y étaient venus, sur l'invitation du gouvernement impérial, afin d'y recevoir l'investiture de leurs fonctions, sont partis jeudi dernier pour les principautés. Cette grande question des provinces Danubiennes est donc terminée, et nous pouvons nous en aller à la résider dans ses diverses phases pour en faire ressortir le sens intime et profond, afin qu'il soit un enseignement de nature à consolider la pensée des hommes dans une voie différente de celle du passé, où l'on trouve tant de fautes, tant d'injustices, tant d'ambitions et de troubles périodiques qui tarissent peu à peu les ressources de ces pays fertiles.

Il y a un peu plus d'un an, c'était au mois d'avril, les habitants de Yassi s'étaient au bruit lointain des révolutions, et demandaient à leur hospodar une nouvelle constitution qui garantît mieux les droits de la principauté et le régime des lois, qu'on semblait avoir presque entièrement perdus de vue. En pareille occurrence, on agit plus qu'on ne pense, et oubliant la cour suzeraine, sans l'autorisation de laquelle aucune modification constitutionnelle ne peut avoir lieu, un instant on parait s'en tenir, mais le lendemain l'hospodar fit opérer un grand nombre d'arrestations, et par cet acte, il comprima le mouvement qui allait éclater. C'était une solution momentanée, mais sans effet sur le redressement des abus : s'il n'y avait pas eu un succrès d'oppression et d'irritation, on aurait même pu dire qu'il n'y avait rien de changé.

Deux mois plus tard, c'est-à-dire le 23 juin, Bucharest s'insurgea contre son hospodar pour violation incessante des lois et de la constitution, et l'obligea à quitter la principauté. On sait ce qui s'y fit : un gouvernement provisoire fut établi ; il dura jusqu'à l'occupation de Bucharest par les troupes ottomanes, qui ont lieu au mois de septembre. M. Constantin Cantacuzène fut nommé caïmacam, et de concert avec lui, les commissaires de la cour souveraine et de la cour garante, qui se trouvaient depuis quelque temps dans les principautés, établirent un régime qui, par sa nature, ne pouvait être que transitoire.

En effet, dès l'instant que la Caïmacamie fut établie, la cour souveraine et la cour garante cherchèrent, chacune à son point de vue, par quel moyen il serait possible d'arriver à une solution définitive. L'examen fut long, les négociations difficiles, et après une année de recherches qui tinrent si fortement en émoi l'Europe toute entière, la pensée commune du divan et du cabinet de St-Petersbourg fut formulée en une pièce diplomatique qui prit le nom d'acte ; elle fut signée le 1^{er} mai 1849, dans la maison de campagne du Grand-Vézir, à Balta-Liman : nous l'avons publié dans notre feuille du 4 août.

Bien qu'il n'y ait pas eu de révolution en Moldavie, les dispositions de l'acte s'appliquent aussi bien à la situation de cette principauté qu'à celle de Valachie : le prince Stourdza fut obligé de donner sa démission, et le 16 juin, le gouvernement impérial nomma les boyards Grégoire Ghika et Barbo Stirling hospodars de ces deux provinces.

Le 23 juin, date de la révolution de Bucharest, M. Constantin Cantacuzène quittait les fonctions de Caïmacam qu'il avait remplies avec distinction, tandis que Noureddin bey et Kamil bey étaient en route pour aller porter aux nouveaux hospodars les firmans impériaux de nomination, et les inviter à se rendre à Constantinople pour y recevoir l'investiture de leurs fonctions. L'installation du prince Stirling eut lieu à Bucharest le 28 juin, et celle du prince Ghika, à Yassi, quelques jours plus tard. Puis ils partirent pour Constantinople, où ils arrivèrent, celui de Valachie le 8 juillet, celui de Moldavie le 10. Le 13, ils se rendirent au palais impérial de Beylerbey, où ils furent reçus en audience par S. M. le Sultan, qui leur donna l'imédiate et les insignes du hospodar, avec le grade de muclir.

Les deux princes, après avoir été fêtés par les ministres de la Porte et par les corps diplomatique, ont pris congé de S. M. le Sultan, le 9 de ce mois, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et sont partis le même jour pour se rendre dans les principautés, où ils sont arrivés.

Voilà, dans toute leur vérité, nous allions dire dans toute leur nudité, les principaux faits qui constituent l'histoire des provinces danubiennes du mois d'avril 1848 au mois d'août 1849. Nous avons omis, à dessein, les faits plus ou moins secondaires qui se rattachent à des influences extra-légales, ou plus ou moins illégitimes. En les mentionnant, nous leur aurions peut-être donné, à notre avis, une tournure qui, en raison du point de vue où l'on se trouve placé, aurait pu leur donner un caractère plus ou moins favorable. Mais nous ne sommes pas de ces hommes qui se laissent troubler par le présent ; et l'on s'en souvient seulement pour que l'avenir soit une réparation du temps qui n'est plus.

Après ce rapide et court résumé, une réflexion se présente tout d'abord : deux longues années, des agitations, des troubles, des révolutions même éclatèrent périodiquement dans les principautés, et amenèrent le remplacement des hospodars. Dernièrement encore, bien que la Moldavie ne fût pas même en état de révolution, le

chef de cette province a dû être destitué. D'où vient un pareil état de chose ? Il vaut la peine qu'on s'en inquiète pour placer ces provinces dans des conditions de prospérité et de tranquillité durables dont elles ont si grand besoin. Mais déjà nous pouvons dire et affirmer que, dans ces graves et nombreuses perturbations, l'autorité et l'influence si légitimes du gouvernement impérial ont toujours été mises hors de cause, qu'il n'est jamais venu à la pensée de personne de le croire de connivence avec les abus, et que dans leur détresse, les principautés, comme à elles-mêmes, nous osons dire plus grands malheurs encore, élèvent sans cesse leurs regards vers leur souverain, pour que la protection de sa puissance et la bienveillance de son cœur leur viennent en aide. Et si dans ces temps de désordres, des accusations sont portées, ce n'est jamais contre le gouvernement impérial, qui est si sympathique au progrès.

Puisqu'il n'y a pas d'effet sans cause, si ne doit pas être impossible, si on le veut bien, de savoir celles qui produisent les maux de plus grands maux, ou leurs bouleversements. Nous ne nous chargeons pas de les indiquer toutes ; nous craignons les errements ou quelque chose d'aussi fâcheux ; mais en nous en tenant à l'acte, nous ne pouvons pas nous tromper. Dans l'article 2, il est reconnu que l'expérience a prouvé la nécessité de changements et modifications au règlement organique de 1831, et l'article 3 dit qu'il sera établi des comités pour procéder à ces améliorations organiques que réclamait l'administration actuelle des principautés, et les abus administratifs qu'ils nous introduit. On doit inférer de ces dispositions que si ces changements et ces améliorations eussent été faits plus tôt, que si l'on n'eût pas attendu si long-temps la destruction de ces abus, la situation des provinces n'aurait jamais acquis le degré de gravité de ces derniers temps. Il est visible que nous parlons sans qu'il entre dans notre esprit de justifier ce qui ne doit pas l'être, et d'autant plus que l'exemple de la Moldavie, où il n'y a pas eu de révolution, nous suffit. Pourquoi le prince Stourdza a-t-il été destitué ? Parce qu'il administrait mal, parce qu'il avait introduit dans l'administration de nombreux abus. Nous l'avons dit, l'existence de ces abus était un fait indépendant de la Porte, et si l'on n'a pas songé à les détruire plus tôt, ce n'est pas nos songes jusqu'à la Porte qu'on en fait remonter la responsabilité.

Il faut le dire pour la conduite des nouveaux princes : la violation incessante du règlement organique, les abus sans nombre qui remplaçaient les lois des principautés, ont perdu leurs prédecesseurs ; tandis que leur salut n'était et ne pouvait être que dans la soumission aux conseils du gouvernement impérial qui voulait et a toujours voulu le règne de la légalité. Qu'on jette un coup-d'œil sur le passé, et l'on y verra que dès l'instant que les hospodars s'éloignaient des conseils de la Porte, la force même des choses ne tardait pas à les précipiter de leur poste. Le gouvernement n'a qu'une pensée :

Aussi, Fualfidé, commissaire impérial dans ces provinces, répondait avec un sens très profond à M. Constantin Cantacuzène qui, recevant de lui l'investiture des fonctions de caïmacam, disait qu'il se mettrait dévoué aux cours souveraine et garantie, Fualfidé répondit : « Servez seulement les intérêts de la Valachie, votre pays, et vous remplirez complètement les intentions de S. M. le Sultan. » Et cette pensée est si bien celle du souverain de l'empire, qu'aux audiences impériales qu'il a accordées aux deux hospodars, il ne leur a dit que ces paroles qui sont vraiment remarquables : « Je veux que les populations a dont je vous confie l'administration soient heureuses, et pour qu'elles le soient, aimez-vous les uns les autres, et soyez unis. » Pleins de reconnaissance pour le Sultan, les princes lui ont donné l'assurance : « Qu'ils n'épargneront ni efforts ni sacrifices pour répondre à ses vœux magnanimes, et qu'au milieu des circonstances aussi délicates, que graves dans lesquelles ils se trouvent, ils songent à Sa Majesté, et que cette pensée fera toute leur force. »

Le 28 juin, le 28 juin, jour de son installation à Bucharest, le prince Stirling, pénétré des intentions de S. M. le Sultan, a dit aux boyards : « Il est temps que nous rémissions tous nos efforts pour mériter et obtenir la confiance du peuple, et pour que les espérances de son bonheur qu'il place dans l'autorité dont à chacun de vous et révéla, ne soient plus déçus. »

Dans toutes les circonstances si graves, mais plus graves encore pour le prince de Valachie que pour celui de Moldavie, qui n'a pas de préventions à combattre et qui dispensa tout d'abord de l'opinion publique de sa principauté. Les frontières limitrophes sont profondément troublées, et par ce motif les deux pays restent encore occupés par les troupes impériales ; tous les intérêts de ces provinces sont dans la plus grande souffrance, et les nombreux abus qui ont existé si long-temps, ont fait l'essor de la richesse nationale, sont encore à extirper. Que veut la Porte ? Garder la neutralité dans les choses qui se passent hors de ses frontières ; trouver l'appui moral et matériel dans toutes les parties de ses états de la part de tous ceux qui rejettent d'elle, afin que cette neutralité soit respectée d'une manière absolue ; et faire évanescer les principautés aussitôt que les circonstances le permettent. Elle veut aussi que les lois des provinces danubiennes, qui sont les lois de l'empire, soient le respect de tous sans exception, et que les abus à l'expiration desquels il faut travailler sans retard et sans relâche, ne puissent plus reparaître ; enfin elle veut que ce que le règlement organique a été révisé, il ne soit plus une lettre morte, et n'ayant d'autre résultat que de favoriser les cupidités et les mauvaises passions. Tel est le but, et l'accomplira sans nul doute, mais à une condition : c'est que les princes seront pleinement soumis

au Sultan et ne s'inspireront que des conseils du gouvernement impérial ; c'est qu'il auront toujours confiance en lui ; et alors, comme si l'on dit ex-communicés, ils seront forts, et le bien qu'ils tenteront, réussira. Mais sans les conseils et la confiance du gouvernement impérial, ils seraient sans force, et de même que leurs prédecesseurs, ils seraient inégalement au milieu de l'agitation ; si les jours difficiles revenaient, peut-être se rapprocheraient-ils trop tard, les promesses de soumission qu'ils firent au début de leur administration. Mais laissons-là ces tristes hypothèses qui ne servent qu'à réaliser. Pour les hommes, l'expérience est la meilleure des écoles ; aussi sommes-nous persuadés que, par la faute des princes, aucune volonté ne viendra se poser entre le souverain et les sujets ; dés-les toutes les améliorations désirables et désirées se feront sans encombre. Nous les souhaitons ardemment dans l'intérêt des principautés si bien traitées par la nature, et qui, pour devenir florissantes à tous les points de vue, ne demandent qu'à être bien administrées.

Méhém-Ali pachà, ex-gouverneur-général de l'Egypte, est mort à Alexandrie, le 3 août, à la suite d'une maladie dont il était atteint depuis long-temps. Cette nouvelle est arrivée hier à Constantinople, par le bateau à vapeur le M.

La longue carrière de Méhém-Ali pachà est connue de tout le monde ; aussi nous dispensons-nous de faire ici sa nécrologie ; mais nous voulons nous rappeler que cette grande intelligence fut pleine de soumission envers son souverain à partir de 1811, et nous aimons à dire que si sa raison ne fut pas facilité par suite de son grand âge, et si l'histoire ne nous avait pas appris, mais désormais tous sa gloire à défendre les intérêts du trône et du pays, et à entrer dans la voie des réformes administratives.

Méhém-Ali pachà est né, en 1769, à la Cavale, port de la Macédoine. La Sublime Porte le nomma miramir en 1806, et depuis lors jusqu'en 1818, il n'a pas cessé d'administrer le gouvernement-général de l'Egypte.

Les lettres que la poste de Vienne a apportées de cette ville, vont jusqu'au 31 juillet.

Les dernières nouvelles qu'on y avait du théâtre de la guerre dans le nord de la Hongrie sont les suivantes : le 26 juillet, Katskemek a été occupé par la division de cavalerie autrichienne sous les ordres du général Blichard ; la garnison hongroise forte de 40,000 hommes et de 48 canons commandée par Perczel s'était retirée à Fegyehaza. Une détachement de Katskemek était venue à la rencontre de la division Bachtold pour témoigner des sentiments loyaux qui animaient les habitants de la ville. Le 27, le quartier-général du baron Haynau fut également transporté à Katskemek.

Le quartier-général du prince Paskowitch, ainsi que le deuxième corps d'armée furent

FEUILLETON.

Où, sans jamais attendre aux vendanges d'automne,
Pendant en longs festins un pampre toujours jeune,
Mûrissant d'éternels matins.

Jusqu'au point indéfini où l'horizon plus pâle
Enveloppait les biens dans sa teinte d'opale,
Les gazons étendus, tout verts sous le ciel bleu,
L'éclat de leur velours, à l'ombre des grands chênes
Qui laissaient le soleil, par des feutes soudaines,
Se répandre en torrents de feu.

La vague, écumant, au ciel roulant d'épaves nues ;
Les arbres, secoués par les riuies chevelues,
Se balançaient avec de longs gémissements ;
L'éclair, qui les rochers battait sur leur base ;
Sous le ciel ébranlé, de l'Éléus au Caucase,
Grondait de sourds mugissements.

Sur les monts l'un après l'autre
Vers ses premières lueurs
Vers ses premiers soleils,
Vers ses premiers aurores,
Vers ses premiers couchants,
Vers ses premiers couchants,
Vers ses premiers couchants,
Vers ses premiers couchants.

LE BOSPHORE.

Voilà, c'est avoir.
DÉFINITION.

RIZ-KOÛLÉ.

Dans ce lit où les flots roulent entre deux mondes,
Cachés aux yeux de l'homme, en pleine profondeur,
De profonds fleuves coulent, au sein de la nuit.
La jamaïs de l'hiver la glacieuse brise,
Ne dépeupille les bois, agités par la brise,
De leur verdoyante toison.

Et les, magnolias, roses toujours fleuris,
Télesmaux, collets, ainsi qu'en nos premières,
Croissent parmi les blés bleus et boutons d'or,
Laissons épanouir le parfum de leurs gerbes,
Au gré du renouveau, parmi les hautes herbes
De pas humain vierges encor.

III.

Et lorsque de cette nuit fatale,
Dispart les ombres horreurs,
Et lorsque de la lune, en silence éveillée,
Un rayon se glissait plus sous la feuillie
Retenant-encor du chât de colibris,
On eût vu, coulant à la brise leur voile,
Des fleurs à leur cheverai, à leur front une étoile,
Tournouer les blanches Péris.

Première Journée.

Sur la cime des monts endormis dans la brume,
Un rayon matinal blanchit l'ombre et s'allume
Au soleil d'Orient, dont le disque enflamme
Dépasse l'horizon embumé.
Des marines sentilles du bleuissant Bosphore,
L'astre monte, et déjà sur les monts qu'il colore
S'échangent mille voix de prière et d'amour :
L'oreille qui, l'ailé au vent, babille au nouveau jour,
L'oreille qui, frémissant, jette au ciel sa rosée,
Le flot qui, se dressant sur sa crête, irrise,
Le flot qui, des galés du vivage procraque,
En mer, se meurt, partonné ! — Le dévot matrasin,

Sous les arbres couronnés de forêts murmurantes
Coulent, le jour du soleil, les ondes bondissantes
Des ruisseaux retrépis aux flans des monts voisins

Que de siècles encor, que d'ères envolées
Vient s'envoler dans ces vertes vallées,
Nul ne sait. — Mais au jour le Font gondra soudain
Derrière les rochers dont la main brumeuse,
Soulevant les assauts d'une mer furieuse,
Limitait ce nouvel Eden.

Lequel, de cette nuit fatale,
Dispart les ombres horreurs,
Et lorsque de la lune, en silence éveillée,
Un rayon se glissait plus sous la feuillie
Retenant-encor du chât de colibris,
On eût vu, coulant à la brise leur voile,
Des fleurs à leur cheverai, à leur front une étoile,
Tournouer les blanches Péris.

Mais qu'importe, en ce court voyage,
Pour nous qui cherchons des taleaux,
L'événement, ou le lieu d'un vent feuillage,
Nous admirons l'œuvre et le geste du monde,
Qu'au lieu d'un parfum d'ubépine,
Nous aspirons l'odeur marine ?
Qu'au lieu d'oiseaux aux chants divers,
Nous entendons l'œuvre et le geste du monde,
Plus nombreuses que les années,
Qui les entraînent par les mers ?

Pour qui veut savoir le mystère
De ce langage solennel

Objets. Comme tous ces systèmes ne reposent que sur des hypothèses bien discutées, qui sont sans autre base que la pensée d'un homme, il est évident que nous avons eu pouvoir choisir de tous ces systèmes celui qui sent le plus de notre souveraineté, sans le support d'aucun être.